



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 05/09/2018

Orange

Fin du RTC, une page de l'histoire des télécoms se tourne.

Orange a annoncé le 22 août la fin de la commercialisation des offres ayant pour support le réseau RTC. C'est une page d'histoire qui se tourne avec la fin de la « ligne fixe » telle que nous l'avons connue et le basculement sur l'IP. La CGT tient à rappeler que c'est en France que la commutation temporelle a été inventée et développée sous l'impulsion de la puissance publique. À l'heure où le service public est attaqué de toute part, il faut rappeler que c'est sous l'égide de l'État et des PTT que la France s'est alors dotée du réseau de télécommunication, le plus performant au monde permettant à chaque citoyen, où qu'il réside de bénéficier du même service au même prix, avec un objectif de qualité qui était la règle des cinq "9" (99,999 des appels acheminés). Cela a également participé à l'aménagement du territoire avec des centraux téléphoniques et des salariés au plus près de la population. La CGT tient à rendre hommage à tous ceux qui hier et aujourd'hui, du polytechnicien à l'agent des lignes, ont permis à la construction et l'exploitation de ce réseau qui démontre l'efficacité d'un service public quand il est « bien pensé », organisé, et doté de moyens afin de garantir un véritable droit à la communication. Ce n'est pas non plus un hasard si c'est à cette période que notre pays a connu son « Age

d'or » des Télécoms.

La CGT ne peut que constater que nous sommes passés à l'âge du RTC du premier pays au monde en termes d'accessibilité réseau au 44-ème rang aujourd'hui à l'âge de l'IP avec l'apparition de la « fracture numérique » et des zones blanches. Ce n'est évidemment pas la technologie qui est en cause, mais on a substitué à une logique de service public qui avait pour ambition la couverture de tous les citoyens sans distinction, une logique financière ayant pour principal objectif la maîtrise des coûts et la rentabilité. La CGT a rappelé que les 44 milliards de dividendes versés ces 15 dernières années par les opérateurs Télécoms aurait permis de connecter deux fois tous les foyers français en IP avec un support fibre optique. C'est dans ce sens que la CGT continuera d'œuvrer pour que chaque citoyen puisse bénéficier des technologies les plus performantes, quelle que soit sa condition ou son lieu d'habitation.

Cette communication effectuée dans la presse puis ensuite en interne a inquiété les abonnés, les PME, mais surtout les salariés qui se posent la question du revirement de l'entreprise quant au maintien de qualification et compétence dans le domaine RTC tant en ingénierie qu'en exploitation.